

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, nous entendons toujours la même chose du député qui a été ministre de l'Environnement et n'a rien fait à propos de cette importante question. Je dirais au député qu'il est préférable de se ranger aux côtés du président plutôt que de s'en distancer comme le faisaient les libéraux lorsqu'ils étaient au pouvoir.

M. Caccia: Monsieur le Président, le vice-premier ministre essaie de récrire l'histoire, mais heureusement on sait très bien ce qu'a fait le gouvernement du Canada avant septembre 1984.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Dites-le nous.

M. Caccia: Quand vous voudrez.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Tout de suite.

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de l'Environnement. Le ministre peut-il exhorter le premier ministre à cesser de faire marche arrière, comme le dit si bien M. Sikorski, à cesser d'affaiblir la position du Congrès, ce qui est très grave, à cesser d'accepter que l'on fasse des recherches au lieu d'agir et aussi à exiger au moins un programme prévoyant des réductions de pluies acides intéressantes pour le Canada au prochain sommet? Le fera-t-il?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, en toute honnêteté, je ne crois pas qu'il existe une grosse différence entre ce que le gouvernement demande pour les Américains et ce que réclame le député. Il y a quelques instants, le premier ministre du Canada a fait un discours très important à Québec, devant un très grand nombre d'Américains; il a exposé notre position avec beaucoup de précision. Nous exigeons une réduction de pas moins de 50 p. 100 des pluies acides en provenance des États-Unis d'ici 1994, en même temps que les réductions que nous réalisons nous-mêmes au Canada grâce aux accords bilatéraux conclus avec les provinces.

Le député n'a pas à citer ici à la Chambre une tirade partisane d'un membre de la Chambre des représentants dont l'objectif n'est pas d'améliorer les connaissances sur le sujet mais de les réduire.

* * *

L'ÉCONOMIE

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'OUEST

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et porte sur les énormes problèmes économiques qui existent maintenant dans l'ouest du Canada. A la mi-février, j'ai invité le vice-

Questions orales

premier ministre à confirmer l'existence du bureau des initiatives de l'Ouest, qui est maintenant devenu le bureau de diversification de l'économie de l'Ouest. Puisqu'il n'avait pas reconnu l'existence de cet organisme à l'époque, dira-t-il maintenant aux habitants de l'Ouest ce qu'est au juste le bureau des initiatives de l'Ouest, quel est son budget et quelles sont ses fonctions? C'est important pour l'ouest du Canada. Le vice-premier ministre peut-il maintenant nous divulguer ses projets et les fonctions de ce bureau?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le supposé bureau de diversification de l'économie de l'Ouest à Winnipeg n'existe que dans l'imagination du député. S'il reste à la Chambre cet après-midi, j'essaierai de lui expliquer certains des principes et des objectifs que nous jugeons importants pour l'élaboration d'une stratégie de développement et de diversification économiques de l'Ouest.

M. Keeper: Ce bureau existe.

LE MANDAT DU PRÉTENDU BUREAU

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Je vais donner une deuxième chance au ministre, monsieur le Président. J'ai ici une liste avec les noms de 15 personnes qui travaillent au bureau de diversification de l'économie de l'Ouest à Winnipeg sur l'avenue Ellis. J'ai le numéro de bureau et le numéro de téléphone de tout le monde, à partir du co-président jusqu'aux employés de soutien. Si je peux avoir les services d'un page, je fournirai une copie de cette liste au vice-premier ministre. Étant donné tout cela, confirmera-t-il maintenant qu'un tel bureau existe et dira-t-il à la Chambre quel est son mandat et s'il aura son propre budget de dépenses pour financer des projets dans l'Ouest?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le député ferait bien de s'en tenir au principe énoncé par le chef du parti libéral: avant de poser une question, il faut s'assurer qu'on connaît les faits.

* * *

LES BANQUES

LES BANQUES À CHARTE—LES TAUX D'INTÉRÊT IMPOSÉS AUX AGRICULTEURS

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il sait que des menaces de saisies immobilières pèsent sur des milliers d'agriculteurs cette année, surtout parce que les banques à charte, en substituant le taux courant au taux fixe des billets, imposent illégalement des intérêts élevés. Ce fut le cas d'Allen Wilford à qui la Banque Royale avait demandé quelque 300 000 \$ de plus l'an dernier. Le ministre est-il disposé à exiger qu'on rembourse les agriculteurs qui ont payé des intérêts excessifs?